



PRÉFET DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Strasbourg,
le 3 mars 2019

Annnonce de vigilance orange pour un phénomène de vent violent lundi 4 mars : conséquences prévisibles et conseils de comportement

Météo-France annonce une situation de vigilance **ORANGE** pour un phénomène vent violent, susceptible d'affecter les activités humaines et économiques du Bas-Rhin dans la journée du lundi 4 mars. De fortes rafales de vent sont en effet attendues sur le département. Au passage de lignes d'averses qui pourront localement s'avérer orageuses, **des pointes atteignant 90 à 100 km/h sont prévues**. Ce risque sera plus marqué **à partir de la mi-journée** et pourrait se prolonger par endroits jusqu'en fin d'après-midi. Le vent devrait ensuite faiblir d'intensité en soirée et en première partie de nuit suivante.

Conséquences possibles de ces perturbations météorologiques :

- des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes,
- les toitures et les cheminées peuvent être endommagées,
- des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés,
- la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière,
- le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé,
- quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone,

Pour votre sécurité, la préfecture du Bas-Rhin vous adresse les conseils de comportement suivants :

- limitez vos déplacements ; limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent,
- ne vous promenez pas en forêt,

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

- en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers,
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés,
- installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus et suivre l'évolution de la situation : vigilance.meteofrance.com

Contact presse

Aurélie Contrecivile

Tél. : 06 73 85 16 45

Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est